Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le
ID : 064-246400337-20200716-D2020_66-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2020-66

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 16 juillet 2020)**

Date de convocation : le 10 juillet 2020
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 29
Nombre de délégués votants : 33

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, salle Espalungue à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, BERGES, GANTCH, CASSOU, BLANCHET, BARRAQUE, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, CARRERE, CARREY, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, GABASTON, LEGLISE, SANZ, GARROCQ.

Présents suppléants : M. LOUSTAU.

Absents ou excusés : Mmes CANDAU, LAHOURATATE, TOULOU et M. LABERNADIE.

Pouvoirs : Mme CANDAU à Mme BERGES, Mme LAHOURATATE à Mme MOURTEROT et M. LABERNADIE à Mme BARRAQUE.

Secrétaire de séance : M. SANZ

OBJET : FINANCES - BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BP 2020

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Vu l'avis de la commission des finances en date du 18 juin 2020,
Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2020 transmis et joint à la présente délibération,
Vu le tableau des attributions de compensation pour l'année 2020, joint à la présente délibération,

Considérant la loi d'urgence COVID-19,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2020 et de valider les attributions de compensation pour l'année 2020.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- ADOPTE le budget primitif 2020 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles 4 351 436 € (pour rappel total budget 5 139 983 €)
Recettes : propositions nouvelles 4 070 624 € (pour rappel total budget 5 139 983 €)

Fonctionnement

Dépenses : 9 260 621 €
Recettes : 9 260 621 €

- VALIDE le tableau des attributions de compensations de 2020.

Communauté de communes Vallée d'OSSAU 64260 ARUDY

Le Président

Jean-Paul CASAUBON